



— “ —
**FAO FORÊTS FAIT OFFICE DE
CHEF DE FILE EN DÉVELOPPANT
ET AIDANT LES PAYS À METTRE
EN ŒUVRE DES APPROCHES
INTÉGRÉES ET À ASSISE
COMMUNAUTAIRE DE LA
GESTION DES INCENDIES.**

— ” —

PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS ET DES ARBRES

4

GÉRER LES PAYSAGES ET LES INCENDIES DANS UN CLIMAT EN ÉVOLUTION

On estime que 350 millions d'hectares de terres ont été ravagés par le feu en 2000, causant la perte de nombreuses vies humaines, affectant la santé et les moyens d'existence de millions de personnes et détruisant les récoltes et le bétail. FAO Forêts fait office de chef de file en développant et aidant les pays à mettre en œuvre des approches intégrées et à assise communautaire de la gestion des incendies, qui combattent les symptômes aussi bien que les causes profondes d'incendies de forêts dévastateurs. Au cours du dernier exercice biennal, par exemple, des projets de gestion des incendies de la FAO utilisant ces approches ont été réalisés au Tchad, au Liban, en Mongolie, au Nicaragua et en République arabe syrienne, alors que des projets dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, au Maroc, au Swaziland et en République-Unie de Tanzanie sont encore en cours.

En République arabe syrienne, le projet du Plan de gestion communautaire des incendies de forêts (2004-2012) a intéressé quatre provinces et couvert 65 pour cent des forêts du pays. Le projet visait à s'attaquer aux causes

principales des incendies de forêts, sur la base du principe selon lequel les forêts ne peuvent être gérées indépendamment des activités sur les terres adjacentes ou en excluant les populations locales. Le projet s'est déroulé à plusieurs niveaux, touchant la législation et les politiques nationales, créant les capacités des autorités centrales et décentralisées et renforçant les communautés.

D'autres activités de gestion des incendies sont entreprises au titre du Mécanisme pour les PFN au Bénin, au Pérou et au Togo. Une publication de la FAO sur la situation actuelle de la gestion communautaire des incendies a été diffusée fin 2011.

Une évaluation mondiale des incendies récents de grande envergure demandée par FAO Forêts a été diffusée en 2011 à la cinquième Conférence internationale sur les incendies de forêt co-organisée par la FAO. Le rapport a estimé que, dans pratiquement tous les cas dans les forêts tropicales et tempérées, la gestion des terres et/ou d'autres actions ou omissions d'utilisation des terres (intentionnelles ou non) comportaient de graves dangers d'incendies. Il a également conclu que le risque d'incendies de grande envergure



augmentait du fait du changement climatique, de la vulnérabilité des paysages exposés au feu et de la croissance démographique, et il a suggéré que des approches plus équilibrées et plus complètes de la protection contre les incendies, qui intègrent mieux le feu dans les stratégies de gestion des terres à l'échelle du paysage, aideraient à limiter l'incidence des incendies de grande envergure à l'avenir.

La prise de conscience de l'importance de ces nouvelles approches des incendies s'accroît. Par exemple, les projets FAO/Fonds pour l'environnement mondial (FEM) régionaux de gestion des bassins versants dans le Fouta Djallon en Afrique de l'Ouest et le Kageera en Afrique de l'Est ont fait récemment de la gestion des incendies une priorité dans leurs approches axées sur le paysage. En Europe, la FAO et ses partenaires ont amorcé un processus pour inclure les pays nord-africains et du Proche-Orient dans le Système européen d'information sur les incendies de forêts, une initiative qui devrait aider à améliorer la gestion des incendies dans ces régions.

CAS DE GESTION DURABLE DES FORÊTS EN AMÉRIQUE LATINE ET AUX CARAÏBES

Bien que l'expérience forestière en Amérique latine et aux Caraïbes présente quelques différences, tous les pays de la région ont montré que la gestion durable des forêts est un concept puissant qui peut contribuer à réduire la déforestation et la dégradation des forêts, tout en fournissant des emplois, en améliorant la sécurité alimentaire, en

renforçant la viabilité économique des communautés et en assurant la prestation des services écosystémiques.

Pour démontrer ces succès, un projet conçu par des experts d'Amérique latine et des Caraïbes et mis en œuvre par le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes en collaboration avec la Junta de Castilla y León, le Gouvernement norvégien et le Département des Forêts de la FAO se sont employés à identifier et évaluer des cas exemplaires de gestion durable des forêts dans la région.

Le projet a invité 500 gouvernements, organisations non gouvernementales, associations locales, coopératives et municipalités à fournir des cas illustratifs. À l'aide d'un processus en quatre étapes, un certain nombre de critères et d'indicateurs ont été utilisés pour évaluer les cas et choisir les meilleurs exemples. Finalement, 35 cas ont été choisis dans 15 pays et présentés dans un livre largement diffusé publié par le projet.

Les 35 cas sélectionnés montrent qu'il n'existe pas de modèle universel assurant le succès en matière de gestion durable des forêts, et que la souplesse est indispensable pour garantir l'utilisation des outils et des pratiques les plus adaptés dans un contexte

— “ —

LE SUCCÈS A ÉTÉ ÉTAYÉ PAR DES STRUCTURES SOCIALES, ORGANISATIONNELLES, JURIDIQUES ET COMMERCIALES ROBUSTES QUI ONT SAUVEGARDÉ LES FORÊTS ET LES DROITS JURIDIQUES DES PARTIES PRENANTES ET DES INVESTISSEURS ET ONT GARANTI LA RÉPARTITION ÉQUITABLE DES AVANTAGES.

— ” —

donné. Toutefois, dans tous les cas, le succès a été étayé par des structures sociales, organisationnelles, juridiques et commerciales robustes qui ont promu la compétitivité et la rentabilité, sauvegardé tant les forêts que les droits juridiques des parties prenantes et des investisseurs et assuré la répartition équitable des avantages.

PROTÉGER LES FORÊTS DU MONDE PAR L'AMÉLIORATION DES NORMES PHYTOSANITAIRES

La combinaison du changement climatique et de l'expansion du commerce international risque

— “ —

**L'INTERACTION ACCRUE ENTRE
LE SECTEUR FORESTIER ET
LE PERSONNEL NATIONAL
CHARGÉ DE LA PROTECTION
DES VÉGÉTAUX DÉTERMINERA
UNE AMÉLIORATION DE LA
SANTÉ DES FORÊTS.**

— ” —

d'accélérer considérablement le mouvement des ravageurs forestiers dans le monde entier et leur établissement dans de nouvelles zones, menaçant ainsi les écosystèmes forestiers, le commerce et les moyens d'existence locaux. D'après le rapport FRA 2010 de la FAO, la superficie forestière touchée chaque année par les insectes nuisibles seulement est d'au moins 35 millions d'hectares, réduisant fortement les avantages économiques, environnementaux et sociaux que ces forêts peuvent procurer.

Pour contribuer à combattre la propagation des ravageurs forestiers, et pour réduire les émissions de carbone résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts, la FAO et ses partenaires, y compris le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux, ont préparé un manuel intitulé *Guide pour la mise en œuvre des normes phytosanitaires dans le secteur forestier*. Ce manuel, qui a été élaboré grâce aux efforts concertés de multiples parties prenantes, a été salué par de nombreuses organisations nationales chargées de la protection des forêts et des végétaux. Pour assurer l'accessibilité de ses messages clés, un cours interactif électronique - *Bonnes pratiques pour la protection sanitaire des forêts* - a été élaboré, testé sur le terrain, et diffusé à titre pilote dans plus de 50 pays. Il est disponible en ligne et de nouveaux cours sont en préparation.

Un effort de communication considérable est déployé pour mettre le manuel en pratique. À cet effet, des ateliers ont été organisés en Bosnie-Herzégovine, au Brésil, en Estonie et en Ouganda, ainsi que des événements régionaux

en Asie et dans le Pacifique du Sud. Un autre atelier est envisagé pour les États balkaniques à la fin de 2012.

À ce jour, les ateliers ont montré que, dans de nombreux pays, il existe des lacunes d'information entre les forestiers et le personnel chargé de la protection des végétaux qui devraient être comblées. La poursuite des campagnes internationales de communication ciblées et des ateliers intersectoriels aideront à faire mieux comprendre le rôle des forestiers dans l'application des normes phytosanitaires et à améliorer la santé des forêts.

TIRER PROFIT DES SYNERGIES DU PROGRAMME REDD+

Tirant profit du pouvoir de mobilisation et des compétences techniques des trois organisations principales du système de l'ONU¹, le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD-ONU) a été lancée en 2008 pour aider les pays en développement à préparer et mettre en œuvre des stratégies nationales relatives au programme REDD+. Ce programme encourage les pays en développement à contribuer à l'atténuation du changement climatique dans le secteur forestier par le biais des activités suivantes: réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts; conservation des stocks de carbone forestier; gestion durable des forêts; et renforcement des stocks de carbone forestier.

Le programme REDD-ONU fournit aux pays un soutien direct à la conception et la mise en œuvre des stratégies nationales relatives au programme REDD+ et un soutien complémentaire aux actions nationales liées au programme REDD+ par le biais d'approches communes, d'analyses, de méthodologies, d'outils, de données et de bonnes pratiques. Une importante composante de l'assistance de la FAO est le soutien donné aux pays pour leur permettre d'élaborer des systèmes nationaux de surveillance des forêts - car des informations fiables et transparentes sont un préalable à la bonne mise en œuvre du programme REDD+.

L'Initiative REDD-ONU compte maintenant 44 membres, dont 16 ont des programmes nationaux complets; les 28 membres restants sont autorisés à devenir bénéficiaires d'un soutien ciblé. L'expansion rapide du programme depuis sa création en 2008 reflète non seulement la demande croissante mais aussi la reconnaissance accrue du travail de la REDD-ONU au niveau du pays. L'équipe de l'Initiative aide aussi les pays à élaborer de nouvelles propositions de projets au sein d'un processus de préparation plus inclusif et vigoureux.

¹ La FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement.



— “ —

L'EXPANSION RAPIDE DU PROGRAMME DEPUIS SA CRÉATION EN 2008 REFLÈTE NON SEULEMENT LA DEMANDE CROISSANTE MAIS AUSSI LA RECONNAISSANCE ACCRUE DU TRAVAIL DE LA REDD-ONU AU NIVEAU DU PAYS.

— ” —





— “ —

**LE PROGRAMME DE
DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
COMMUNAUTAIRES DE LA FAO
AIDE LES COMMUNAUTÉS LOCALES
À MAXIMISER LES AVANTAGES
PROCURÉS PAR LES FORÊTS**

— ” —